

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018 APPROUVE A L'UNANIMITE

PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

La séance débute à 20h37 sous la présidence de Madame Patricia ALTHERR, Maire de CHALLEX.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2018

Présents : Patricia ALTHERR, Henry BABAZ, Fabien BELOTTI, Valérie BURINE, Sophie COLLET, Brigitte FLEURY, Emmanuelle JAN, Stéphanie LOVENJAK, David PERAY, Michel PETER,

Absents ayant donné procuration : Christian JOLIE donne procuration à Patricia ALTHERR, Jean-Pierre SZWED donne procuration à David PERAY, Frédéric PERICARD donne procuration à Fabien BELOTTI, Sandrine SHAW donne procuration à Emmanuelle JAN.

Absent excusé : Denis RAQUIN.

Secrétaire de séance : Emmanuelle JAN

Délibération n°15-2018

Objet : Approbation compte administratif de l'exercice 2017

Madame le Maire doit sortir pour le vote de cette délibération.

Sur le rapport de Michel PETER,

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	1 526 480,38	3 064 007,07	1 330 422,32	1 614 015,50	2 856 902,70	4 678 022,57
Total	1 526 480,38	3 064 007,07	1 330 422,32	1 614 015,50	2 856 902,70	4 678 022,57
Résultat de clôture		1 537 526,69		283 593,18		1 821 119,87
Restes à réaliser	68 609,12				68 609,12	
Total cumulé		1 537 526,69		283 593,18	68 609,12	1 821 119,87
Résultat définitif		1 468 917,57		283 593,18		1 752 510,75

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (12 VOIX pour).

Délibération n°16-2018

Objet : Approbation compte de gestion 2017

Annexe : compte de gestion 2017

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
APPROUVE le compte de gestion 2017**

Délibération n°17-2018

Objet : vote des taux des contributions directes

Sur présentation de Michel PETER :

Les taxes locales ont augmentés en 2017. En effet les élus les ont augmentées de 3%.

Le contexte de baisse des dotations se fait encore ressentir ; la perte de la compétence eaux pluviales au profit de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) a entraîné une réduction de l'attribution de compensation (compensation des taxes professionnelles perçues dorénavant par la CCPG).

Des projets d'investissements ont été votés en 2017 et doivent être commencés en 2018.

Les élus doivent décider d'augmenter ou non les taux d'imposition locaux.

4 propositions pour les taux 2018:

- Taux inchangés.
- Augmentation proportionnelle de 1.95%, comme en 2012/2013.
- Augmentation «rattrapage» de 3.00% comme en 2017.
- Augmentation de «prudentielle» de 5.00%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (11 voix pour, 3 abstentions) :

DÉCIDE de ne pas changer les taux des contributions directes.

	Taux appliqué par décision du Conseil Municipal en 2017	Base notifiés 2018	Taux 2018 voté par Conseil Municipal	Produit attendu
Taxe d'habitation	13,24%	3 102 000	13,24%	410 705-
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10,06%	2 131 000	10,06%	214 379

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,70%	32 300	40,70%	13 146
TOTAL			-	638 230 -

Délibération n°18-2018

Objet : Affectation des résultats

Le résultat de la section de fonctionnement du budget 2017 est excédentaire de 378 707,57€.

Cet excédent est reporté au compte 002 de la section de fonctionnement (en recettes) du budget 2018 « excédent antérieur reporté »

Pour mémoire, nous reportons également à la section d'investissement 2018 (en recettes), le résultat excédentaire de la section d'investissement 2017 pour 819 754,44€ (chapitre 001).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE l'affectation des résultats de l'année 2017 comme définit ci-dessus.

Délibération n°19-2018

Objet : Vote du budget primitif 2018

Section de fonctionnement

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
Chap	Intitulé	Euros	Chap	Intitulé	Euros
011	Charges générales	446 616,14	013	Atténuations de charges	12 001,43
012	Charges de personnel	540 100	70	Produits des services	88 100
014	Atténuation de produits	116 750	73	Impôts et taxes	777 641
022	Dépenses imprévues	50 000	74	Dotations et participations	407 500
042	Opé. ordre transfert	36 773	75	Autres produits de gestion courante	42 600
65	Autres charges de gestion	153 114	76	Produits financiers	4 000
66	Charges financières	98 871	002	Excédent N-1	378 707,57
023	Vir. à sect. d'investissement	268 325,86			
	TOTAL	1 710 550		TOTAL	1 710 550

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE la section de fonctionnement

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Intitulé	Euros	Chap.	Intitulé	Euros
020	Dépenses imprévues	15 000	001	Report Excédent investiss.2017	819 754,44
1641	Emprunts	218 371,	040	Amortissement immobilisations	26 487
000	Non individualisées	70 609,12	021	Vir. de la section fonctionnt	268 325,86
041	Op. patrimoniales (SDF)	474 459,41	041	Patrimoniales	474 459,41€
315	Réserve foncière	632 560,47	00	Financière	355 973,29
352	Voirie - chemins	75 000			
358	Équip. Sport et soc culturel	25 000			
374	Rénovation mairie	35 000			
378	Rénovation appart. école	50 000			
382	Extension école	320 000			
384	Passage à niveau	17 000			
385	Autres bât. communaux	12 000			
	TOTAL	1 945 000 €		TOTAL	1 945 000

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (11 voix pour, 3 abstentions) :

APPROUVE la section d'investissement

La séance est clôturée à 21h03.